



**Présenté à la séance ordinaire du
10 novembre 2014
par le maire, monsieur Joseph Imbeault**



Membres du conseil municipal

- Monsieur Joseph Imbeault, maire
- Monsieur Gilbert Dupont, conseiller district #1
- Monsieur Sylvain Junior Larocque, conseiller district #2
- Madame Huguette Tremblay, conseillère district #3
- Monsieur Jérémie Gagnon, conseiller district #4
- Monsieur Neil Brien, conseiller district #5
- Monsieur Romain Bergeron, conseiller district #6



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous fais rapport sur la situation financière de la municipalité et vous donne les orientations du budget 2015.

La Loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter ce rapport au moins quatre semaines avant la présentation du budget, ceci dans le but de vous informer à l'avance des implications que le prochain budget pourrait avoir sur votre compte de taxes.



Nous joindre

- **Adresse** : 523, route 138, Ragueneau (Québec) G0H 1S0
- **Téléphone** : 418 567-2345
- **Télécopieur** : 418 567-2344
- **Courriel** : ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca
- **Site internet** : <http://municipalite.ragueneau.qc.ca>
- **Page Facebook** : www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau

ÉTATS FINANCIERS 2013

Les états financiers de l'année 2013 de la municipalité de Ragueneau ont été vérifiés par la firme « Mallette, comptables agréés » qui a déposé son rapport au conseil le 14 avril 2014. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 173 091 \$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2013 était de 328 332 \$ et la dette à long terme s'élevait à 1 159 100 \$.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL – ANNÉE 2014

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- ✧ Un conseiller reçoit une rémunération de 200 \$ et une allocation de dépenses de 100 \$ mensuellement;
- ✧ Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 590 \$ et une allocation de dépenses de 295 \$ mensuellement;
- ✧ Le maire suppléant reçoit une rémunération additionnelle de 100 \$ et une allocation de dépenses supplémentaire de 50 \$ mensuellement;
- ✧ De plus, le membre du conseil reçoit une rémunération de 36 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Pour l'année 2014, je ne prévois pas de problèmes financiers s'il n'y a pas d'imprévu. Il faut cependant demeurer prudent. Voici les résultats au 31 octobre 2014 :

	Budget 2014	Résultat au 2014-10-31
<u>REVENUS</u>		
Taxes et tarification	1 108 800	1 103 374
Paiement tenant lieu de taxes	94 000	88 723
Services rendus	241 460	186 837
Transferts	352 800	364 003
Imposition de droits	12 100	15 933
Amendes et pénalités	5 450	6 947
Intérêts	5 600	5 683
Autres revenus	<u>6 500</u>	<u>10 400</u>
Total des revenus :	1 826 710	1 781 900
 <u>CHARGES</u>		
Administration générale	427 875	368 567
Sécurité publique	286 310	206 884
Transport	622 500	249 814
Hygiène du milieu	382 450	202 099
Santé et bien-être	33 550	44 164
Aménagement, urbanisme et développement	200 225	161 337
Loisirs et culture	241 020	175 615
Frais de financement	<u>39 580</u>	<u>27 164</u>
Total des charges :	2 233 510	1 435 644
 Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales :	 - 406 800 \$	 346 256 \$
 <i>Conciliation à des fins fiscales :</i>		
Produit de disposition	0 \$	0 \$
Affectation	- 5 500 \$	- 2 475 \$
Amortissements	479 200 \$	0 \$
Remboursement en capital sur la dette	<u>- 66 900 \$</u>	<u>- 49 300 \$</u>
Sous-total	406 800 \$	-51 775 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :	 0 \$	 294 481 \$

RÉALISATIONS - 2014

L'année 2014 nous aura permis de réaliser plusieurs projets qui contribueront à maintenir et à améliorer les services à la population :

- ✧ réalisation de travaux de voirie tels que débroussaillage de fossés et recharge d'accotement;
- ✧ avancement du dossier de mise aux normes de l'eau potable conjointement avec la municipalité de Chute-aux-Outardes;
- ✧ localisation et réparation des entrées d'eau;
- ✧ déplacement du chemin d'accès au quai et amélioration des installations touristiques;
- ✧ entretien des sentiers de la rivière au Rosiers et de la Fascine;
- ✧ achat de chaises pour le Centre communautaire Édouard-Jean;
- ✧ achats de bornes fontaines;
- ✧ achat d'une nouvelle pompe pour le réseau d'égout du centre du village;
- ✧ deuxième année du schéma de couverture de risque et réalisation des actions reliées au plan de mise en œuvre.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

La loi impose au maire de déposer une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclue avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense totale de plus de 25 000\$.

Fournisseur ou contractant	Contrat de 25 000 \$ et plus	Contrat de plus de 2 000 \$	Objets
Mines Seleine	33 331.98 \$		Achat de sel de déglçage

OBJECTIFS 2015

Dans la présentation des prévisions budgétaires de l'année 2015, nous devons tenir compte de certains éléments qui influenceront les dépenses de la municipalité :

- ✧ mise aux normes de l'eau potable;
- ✧ travaux d'amélioration de la chaussée;
- ✧ travaux d'amélioration et de rénovation du Centre communautaire Édouard-Jean;
- ✧ remplacement de l'escalier et ajout d'une rampe d'accès à la salle polyvalente;
- ✧ amélioration des sentiers pédestres;
- ✧ changement de lumières de rues au DEL;
- ✧ réfection d'un ponceau – rue des Mouettes.

ORIENTATIONS 2015

En ce qui concerne l'orientation du budget 2015, les dépenses devraient augmenter au rythme de l'inflation, des projets à réaliser et des financements en cours. Par conséquent, la taxe foncière et les taxes de services pourraient subir une légère augmentation.

INFORMATIONS 2014

La population de Ragueneau est de 1 396 personnes selon la Gazette officielle du Québec.

Évaluation imposable 2014 (au dépôt du rôle le 9 septembre 2013) :	51 204 200 \$
Évaluation non imposable 2014 : (église, écoles, presbytère, gouvernement, édifices municipaux)	7 439 300 \$
Évaluation foncière 2014 :	58 643 500 \$

CONCLUSION

Le budget 2015 ainsi que le plan triennal d'immobilisation 2015-2016-2017 seront adoptés lors d'une séance spéciale qui se tiendra à compter de **19 h 30 le lundi 15 décembre** prochain. Je vous invite fortement à venir nombreux pour assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières 2015 de votre Conseil municipal.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les élus, les employés ainsi que les bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Soyez assuré(e)s que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Au nom des membres du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Joseph Imbeault

